Conseil départemental
Direction des Systèmes d'Information
Le 22 JUIL. 2015
ARRIVÉE

Conseil départemental
des Ardennes
Le 22 JUIL. 2015
ARRIVÉE

Affaire suivie par Gisèle BOURGEOIS
Orange
Unité Pilotage Réseau Nord Est
DA / REG
BP 88007
21080 DIJON Cedex 9
Téléphone 03 90 31 03 07
Mail : gisele.bourgeois@orange.com

Conseil Général des ARDENNES
DSI/ANT
HOTEL DU DEPARTEMENT CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Villeneuve d'Ascq, le 9 juillet 2015

Objet : travaux d'infrastructures de réseau – Information du représentant de l'État
Art. L. 49 du code des Postes et Communications Électroniques
Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 de réduction de la fracture numérique

Lettre recommandée avec avis de réception
N°1A 105 133 5002 8

Monsieur le Responsable,

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques sur les communes de LEPRON LES VALLEES (code postal 08150, code INSEE 08251), et SIGNY L'ABBAYE (code postal 08460, code INSEE 08419).

Le réseau aura une longueur de 3805 m en 1 tronçon sur la D985.
Coordonnées Lambert du tronçon :
N°1 3805 m origine : X : 752909, Y : 2531003 ; destination : X : 751096 , Y : 2527796

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée étroite, conformément au règlement de voirie.

Vous voudrez bien procéder à la publication de cette information, prévue par la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et le décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, laquelle doit être effectuée sans délai, en application des dispositions légales susvisées. Un projet de publication vous est joint en annexe. Je vous invite à me communiquer dès que possible le moyen retenu pour cette publication ainsi que la date à laquelle elle a été effectuée.

Les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la publication, leur intérêt pour ce projet. La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :
Orange
UPR Nord Est
73 rue de la Cimaise 59650 Villeneuve d'Ascq
Mail : uprne.artquaranteneuf@orange.com

A défaut de réponse des collectivités ou opérateurs dans les 45 jours après réception du présent courrier, compte tenu de la nécessité de construire le réseau dans des délais compatibles avec nos obligations de service rendues aux clients, Orange commencera les travaux à l'expiration de ce délai.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de mes salutations distinguées.

P/

Philippe FRANCOIS
Directeur du Département Développement d'Affaires

Projet de publication à insérer

PUBLICATION

Monsieur le Responsable,

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques sur les communes de LEPRON LES VALLEES (code postal 08150, code INSEE 08251), et SIGNY L'ABBAYE (code postal 08460, code INSEE 08419).

Le réseau aura une longueur de 3805 m en 1 tronçon sur la D985.
Coordonnées Lambert du tronçon :
N°1 3805 m origine : X : 752909, Y : 2531003 ; destination : X : 751096 , Y : 2527796

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée étroite, conformément au règlement de voirie.

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée étroite, conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, Orange procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :
Orange
UPR Nord Est
73 rue de la Cimaise 59650 Villeneuve d'Ascq
Mail : uprne.artquaranteneuf@orange.com